



Décembre 2021

Bulletin Municipal n°53



La MAIRIE

Contact 02 47 56 31 97
mairielafferriere37110@orange.fr



Ouverture au Public

Lundi / vendredi

9h-12h30 / 13h30-17h00

Mercredi/ Jeudi 13h30-17h00



Et en Cas d'Urgence

LEPRINCE Marc 02 47 56 31 98

LAVAINE René 02 47 56 33 40

HAVIN Albert 06 24 00 59 16

SOMMAIRE

Infos Pratiques

Edito du Maire

Communal

Associatif

Divers



Imprimé à la Mairie de La Ferrière.
Rédigé et mis en page par
la commission communication
(M Malherbe, A Sanctorum
F. Leprince, A Havin)
Et D. Brulé, Secrétaire de mairie,
sous la direction de
M. LEPRINCE -MAIRE
Impression à 150 exemplaires

Inauguration aire de jeux, parcours santé, aménagements tennis



Dans le cadre du développement durable, il vous est proposé
de recevoir le bulletin municipal par Mail sur votre demande à la mairie.

Utile



18 Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie

SIS
02 47 52 33 30

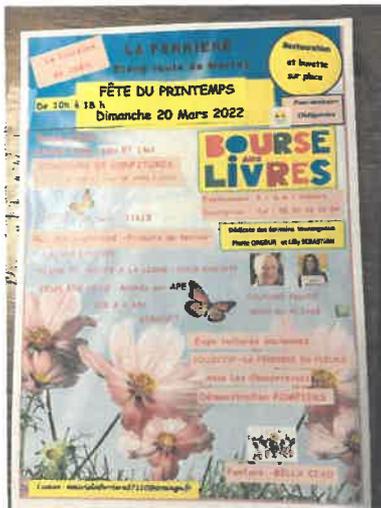
Ecole de La Ferrière
02 47 56 30 65

Ecole de Marray
02 47 56 30 76

Ecole de Chemillé sur D.
02 47 52 32 18

Préfecture
02 47 64 37 37
Communauté de
Commune
02 47 29 57 40

Cinéma Le Balzac
Château-Renault
02 47 56 21 76



L'Agenda

(sous réserve des conditions sanitaires)

La vraie richesse d'un village ce sont ses habitants !!!

- 08/01/2022 - Vœux du Maire à 11 h à la salle des fêtes (Annulé)
- 23/01/2022 - Marche de la galette des Roi à 13h30
- 05/02/2022 - Réunion lancement du jardin partagé 
- 07/02/2022 - Réunion fête du printemps et roue tourangelle
- 26/02/2022 - Rencontre autour des projets participatifs - 10 h jeunes et 14h adultes
- 05/03/2022 - Fête des crêpes et Carnaval (comité d'aide aux personnes âgées)
- 20/03/2022 - Fête du printemps à l'étang
- 21/03/2022 - Réunion Roue tourangelle
- 27/03/2022 - Roue tourangelle
- 10/04/2022 - Elections présidentielles 1er tour
- 24/04/2022 - Elections présidentielles 2ème tour
- Avril 2022 - Randonnée VTT (association des foulées et loisirs de la Ferrière)
- 01/05/2022 - Marche Lutte contre le cancer
- 08/05/2022 - Cérémonie du 8 mai, 11h15 départ de la mairie
- 29/05/2022 - Fête des mères
- 11/06/2022 - Vide grenier (association des foulées et des loisirs de La Ferrière)
- 12/06/2022 - Elections législatives 1er tour
- 19/06/2022 - Elections législatives 2ème tour
- Juin 2022 - Fête des écoles

Les Locations



Tennis
Salle
des Fêtes

	Habitants De la Commune	Hors Commune
Ouvert à tous		
Week-end	140€	180€
Vin d'honneur	40€	40€
Caution 400€		



Edito

Il y a plus d'un an déjà que nous sommes perturbés voire contraints par une épidémie qui n'en finit plus et même si nos libertés sont plus élargies, cette année 2021 se termine avec cette crise sanitaire avec laquelle il va falloir vivre et s'accommoder.



Les manifestations qui permettaient de nous rassembler ont pour la plupart été annulées mais dès que nous l'avons pu, quelle joie de se retrouver comme en témoigne notre 1er marché de producteurs, le pique-nique communal, le vide grenier et le repas du 11 novembre.

Les entreprises ont été fortement impactées mais pour autant les travaux initialement prévus se sont terminés presque dans les temps.

Les projets enfants et adultes du programme « Budget Participatif » du conseil départemental, la transformation du tennis et l'aménagement de la bande piétonne ont fait la joie des sportifs et promeneurs. Le département reconduisant l'opération, Petits et Grands je vous invite à vous exprimer pour la deuxième édition qui viendra compléter les projets d'aménagement de l'aire de jeux rue De Nadaillac.

Dans l'immédiat, compte tenu de l'évolution épidémique et pour la deuxième année, la traditionnelle cérémonie des vœux est une nouvelle fois compromise. En effet, devant le pass-sanitaire, le port du masque, les distanciations à respecter, l'inscription imposée et l'absence du pot de l'amitié pour clore cette rencontre, le conseil municipal, par protection pour nous tous a décidé de ne pas organiser ce moment qui pourtant nous est cher.

Un peu plus tard si les conditions le permettent, la fête des crêpes et la fête du printemps pourront se dérouler. Par ailleurs et sauf impératif sanitaire, le passage de la course cycliste « La Roue Tourangelle » est toujours programmée.

J'espère que nous pourrons nous retrouver rapidement dans de meilleures conditions durant cette nouvelle année d'élection importante pour l'avenir de notre pays.

En attendant je vous souhaite une bonne fin d'année et de joyeuses fêtes.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Marc LEPRINCE



Un site web en cours d'élaboration

Un groupe de citoyens et l'ensemble du conseil municipal travaillent à la création d'un site internet pour notre commune.



Réalisations 2021



Création à l'aire de jeux d'une cabane équipée d'une table et de bancs, d'une boîte à livres et d'un coffre pour matériels sportifs, pose d'un filet de badminton et de deux lampadaires solaires.



Création d'un abri bus rue Croix Saint Nicolas



Création d'un parcours santé autour de l'étang et pose d'agès de fitness, aménagement du terrain de tennis en terrain multi-sports



Réfection de la bande piétonne

Voirie rue de la Croix saint Nicolas



Proche école



Aménagement d'un jardin partagé avec création d'une plate-forme, construction d'un chalet, remplacement de la porte de la cave, pose d'un portail et plantation d'arbres fruitiers.



Communal



Réparation du mur de la cour de l'école et marquage du jeu de la marelle dans la cour

Finition travaux salle des fêtes



Coup de gueule

Comment ne pas s'offusquer d'agissements pervers d'individu(s) sans scrupules
Qui déposent des déchets verts sur le parking du tennis,
Qui volent en devisant proprement la planche de l'agrès abdominal,
Qui volent les raquettes de l'aire de jeux,,,,,projets de nos enfants
Qui volent les décorations de Noël
Une plainte a été déposée à la gendarmerie et tous citoyens que nous sommes,
soyons vigilants et dénonçons de tels agissements.
Ouvrons l'oeil sur notre bel environnement et aux projets réalisés et à venir.
Si toutefois les remords vous poussaient à les ramener, n'hésitez pas à les remettre en place.



...Projets 2022

- **Aménagement du haut de la rue du 11 novembre**
Suite à divers accrochages, au non respect du panneau sens interdit et à la demande de Riverains. Pose de bacs à Fleurs ou de bordures pour visualiser le côté de stationnement.
- **Adressage des maisons isolées**
Dans le cadre de l'arrivée de la fibre chaque habitation doit avoir une adresse précise avec un numéro
- **Étude rénovation de l'église**
Poursuite de l'étude de restauration partielle de l'édifice. Choix d'un maître d'œuvre spécialisé patrimoine en partenariat avec l'ADAC. Recherche de financements.
- **Travaux de voirie**
- **Réfection lavoir**
Etude avec l'ADAC pour rénovation du lavoir
- **Acquisition terrains**
Création d'un chemin avec passerelle entre l'école et l'aire de jeux.
- **Création d'un site internet**
- **Budget participatif Edition 2022 - L'opération est renouvelée**
Réflexion sur de nouveaux projets, rassembler des idées pour déposer des dossiers



Communal

29 Août Pique-Nique communal

Enfin les retrouvailles après une si longue absence, quel bonheur de pouvoir partager un moment de détente autour du pique-nique Communal.

Des animations ont permis à chacun de s'exprimer dans la bonne humeur. Le prix de la mémoire de la Ferrière a été décerné à Max qui a reçu un panier garni.

Merci à tous les participants et à l'année prochaine.



4 Septembre - Brocante

Brocante : Reportée de juin à septembre la brocante a pu tenir sa place dans l'animation du village pour le contentement des vendeurs et acheteurs. La journée a vu défiler bon nombre de promeneurs et la pluie de fin d'après-midi a fait plier les stands plus tôt que prévu.



12 Septembre - Inauguration

En présence de Monsieur le Député Daniel LABARONNE et Monsieur le Conseiller Départemental Alain ANCEAU les différents sites aménagés dans le cadre du budget participatif ont été inaugurés. Nos élus ont participé activement en testant les agrès, les divers jeux dans une ambiance fort sympathique. Toute la population de La Ferrière avait eu, dans les boîtes à lettres, une invitation et il a été remarqué que peu d'habitants se sont déplacés !





8 Octobre - Balade à la lueur des bougies

la ferrière

Extrait de la NR du 14/10/21

PAIS D'ART ET D'HISTOIRE LOIRE TOURAINE
BALADE NOCTURNE INÉDITE

LA FERRIÈRE

BALADE SURPRISE À LA LUEUR DES BOUGIES

**VENDREDI 8 OCTOBRE
À 19H30**

Gratuit !
Report Journées du Patrimoine
Balade tout public
Rdv devant la mairie
Durée : 2h30 environ

Réservation obligatoire
auprès du Pays Loire Touraine :
www.paysloiretouraine.fr

Renseignements au 02 47 57 30 83 -
mediationpatrimoine@paysloiretouraine.fr

VILLES ET PAYS D'ART & D'HISTOIRE DIRE

Une balade nocturne riche en surprises



Marc Leprince, maire, et Laurianne Keil, responsable du Pays Loire Touraine, à gauche, au départ de la balade.

Laissez-vous séduire par le charme de ce village... », annonce Laurianne Keil, animatrice de l'architecture et du patrimoine et responsable du Pays d'art et d'histoire au départ de la balade nocturne de La Ferrière.

La manifestation, initialement prévue pour les Journées du patrimoine, avait été annulée en raison de la pluie. Laurianne Keil, Camille Toullelan, son adjointe, Anna Brisson

guide conférencière au Pays Loire Touraine, et la municipalité, avaient préparé une balade riche en surprises à La Ferrière.

Un mini-concert, une saynète, une pause relaxation...

Vendredi 8 octobre, pour animer la soirée, une dizaine de Ferrillons, en partie membres du conseil municipal, n'ont pas hésité à se costumer en révolu-

tionnaires et quelques habitants ont illuminé leurs fenêtres ou ouvert leur cour décorée aux visiteurs.

Tout au long du parcours d'environ 2 km, éclairé par 200 bougies, plusieurs arrêts ont permis de découvrir le patrimoine bâti ou naturel de la commune. Tandis que Laurianne Keil et Anna Brisson mettaient en lumière l'histoire et l'architecture, de petites surprises artistiques avaient été organisées : un mini-concert à l'église avec Jean-Michel au violon et Maurice à la guitare, un chant révolutionnaire à entonner sous l'arbre de la Liberté, une saynète au lavoir, une pause relaxation proposée par Sarah, une projection de cartes postales et films anciens sur les murs de l'école.

Une dégustation de produits locaux a clos la soirée : madeleines aux farines de pois chiches et lentilles de la Corbinière (Saint-Laurent-en-Gâtines), sirops et confitures d'Olivier Bizieux et fromages de Lucie (Les Hermites) ont ainsi été proposés aux visiteurs, parfois venus de Tours pour découvrir le village.



Dans le cadre des animations du Pays Loire Touraine, à l'occasion des journées du patrimoine, chaque année une communauté de communes et une commune sont choisies pour mettre en lumière son patrimoine. La Ferrière avait été retenue parmi les 55 communes. Un groupe de travail accompagné de 3 agents du Pays a construit le cheminement, un scénario et amené les accessoires nécessaires. Merci à tous les participants, les comédiens d'un soir, les producteurs locaux, les musiciens talentueux et les professionnels du Pays.





Cérémonie du 11 novembre 1918

Une cérémonie en présentiel a enfin pu avoir lieu avec la présence d'uniformes. Cette année 3 corps ont été représentés, l'armée de l'air, la gendarmerie et les sapeurs pompiers de Saint Laurent en Gâtines. Outre l'habituelle liste des morts pour la France de la commune ont été cités les militaires morts en opération en 2021.



Concours maisons fleuries

Notre commune met un point d'honneur à s'inscrire au concours des villages Fleuris permettant aux habitants de se mobiliser pour embellir la commune. 4 foyers ont concouru, 2 personnes ont été récompensées par l'attribution de sauges par la SHOT.



Les 4 participants de la commune ont été honorés par la mairie le 11 novembre et ont reçu une anémone.



Repas du 11 novembre



A l'issue de la cérémonie du 11 novembre, nous avons enfin pu nous retrouver autour de nos aînés (dans le respect des mesures sanitaires). Pour l'édition 2021, le thème choisi a été La Colombie.

Un grand merci aux décorateurs et décoratrices. Nous étions une cinquantaine. Espérons pouvoir nous retrouver pour la fête des crêpes et pour le 11 novembre 2022 pour lequel le thème a déjà été retenu. Mais chut, c'est un secret ...





21 novembre Randonnée d'automne

Sous un ciel gris et humide, 114 pieds et 4 pattes ont foulé les 3 circuits préparés par René Lavaine. Des amateurs aux inconditionnels, tous ont été ravis en attendant la randonnée du 23 janvier pour la galette des rois.



16 Décembre - Remise du colis de Noël aux Anciens

Malgré le contexte, les aînés de la commune ont été ravis de se retrouver. Le comité d'aide aux personnes âgées leur a offert jeudi 16 décembre 2021 le traditionnel colis de Noël.

L'accent a été mis sur les produits locaux (confiture et sirop de cassis : art & confitures de les Hermites).

L'association des foulées et des loisirs a complété en leur offrant une bouteille de Vouvray pétillant ainsi que le rosé du vin d'honneur.

Le verre de l'amitié agrémenté de bons et divers canapés ont substantié les papilles.





CONSEILS EN ARCHITECTURE & PAYSAGE GRATUITS

près de chez vous



Vous souhaitez effectuer des travaux de rénovation dans votre maison ou votre appartement, vous avez des projets d'extension ou de construction immobilières, d'aménagement de votre terrain, les architectes et paysagistes conseils du CAUE 37 sont là pour vous aider gratuitement.

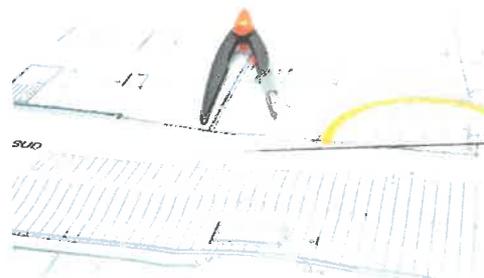
Ils vous reçoivent, sur rendez-vous, lors des différentes permanences proposées sur l'ensemble du département et, le 2^e mardi du mois à la Communauté de Communes du Castelrenaudais - 5, rue du four brûlé - 37110 Château-Renault.

Durant 1 heure environ, l'architecte ou le paysagiste conseil va vous aider à réfléchir à une implantation et une organisation pertinente de votre projet, à choisir des matériaux et des solutions techniques adéquats, à étudier les règlements d'urbanisme et les contrats de construction afin de trouver, avec vous, les solutions architecturales, techniques et juridiques adaptées à vos besoins.

Les rendez-vous sont à prendre auprès du service instructeur au 02 47 29 57 40 - Munissez-vous des documents nous permettant de comprendre et d'analyser votre projet (photographies, plans, extrait cadastral...)

Retrouvez les informations sur toutes les permanences architecture et paysage du CAUE 37, ainsi que de nombreuses fiches conseil pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets, sur notre nouveau site internet : www.caue37.fr

VOS PROJETS DE CONSTRUCTIONS : quelles sont vos droits et comment les consulter



Pour tous projets de construction, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est le document qui règlemente vos droits, en vigueur depuis mars 2021. Il détermine les droits à construire applicables à chaque parcelle et fixe les normes règlementaires de construction suivant la nature de la zone (site naturel, espace agricole, zone urbaine à dominante d'activité économique, résidentielle, etc.).



Pour le consulter, rendez-vous sur le site de la Communauté de Communes, où sont disponibles l'ensemble des documents qui vous permettront de trouver la réglementation associée à votre parcelle. Une version papier est consultable dans l'ensemble des mairies de la Communauté de Communes.

Pour toutes demandes d'autorisations d'urbanisme, la mairie reste le lieu de renseignements, de dépôt et d'enregistrement des demandes d'urbanisme, puisque c'est le Maire qui délivre la décision, selon les réglementations en vigueur.

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Nouveauté à compter du 1er janvier : les demandes d'autorisation d'urbanisme pourront être déposées en ligne, en version numérique. Pour tout dépôt de vos demandes, rendez-vous sur le site internet de votre commune, ou sur le site internet de la Communauté de Communes, pour y trouver le lien qui vous permettra de déposer votre dossier.



2022

ELECTION PRESIDENTIELLE ET ELECTIONS LEGISLATIVES

Comme vous le savez, les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022.

Pour cette élection, les nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales introduites en 2019 vont à nouveau être appliquées.

CE QUI CHANGE POUR LES ÉLECTIONS DEPUIS 2019 :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour les présidentielles 2022, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le site du service public.

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.

Les personnes déjà inscrites sur les listes électorales n'ont aucune démarche à faire.



Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé, et/ou son caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation

Règlement sanitaire départemental

Informations citoyennes





Vous avez plus de 50 ans,

et maintenant il vous faut bouger pour conserver au mieux vos capacités physiques...

Pour vous mesdames mais aussi pour vous messieurs

la Gymnastique de Maintien en Forme dans votre village !

... avec l'Association « **Godasses et Bâtons** » vous pouvez aussi bien pratiquer la gymnastique de maintien en forme (GMF) que la marche nordique, le swin golf, la danse country, le tennis rebond, le cyclotourisme.

Cela, à partir de 50 ans, sans jamais forcer et surtout à votre rythme. Les seuls mots d'ordre :

simplicité, convivialité, entraide. Pratiquer une ou plusieurs des activités que « Godasses et

Bâtons » propose permet de ne pas rester isolé(e), de faire partie d'un groupe amical, dynamique, sans prétention et de demeurer le plus longtemps possible en bonne santé.

N'hésitez pas à prendre contact avec « Godasses et Bâtons » qui se fera un plaisir de vous accueillir. Vous pourrez faire un essai « pour voir » qui ne vous engagera nullement.

L'Association « Godasses et Bâtons » est reconnue d'intérêt général et a reçu l'agrément sport.

Elle est affiliée à la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS). Toutes les activités proposées sont encadrées par des animateurs bénévoles diplômés par la FFRS.

Avec **Godasses et bâtons** c'est :



-la gymnastique de maintien en forme (séance d'une heure)

-le lundi à 16h30 au foyer municipal des **Hermites**.

-le mardi à 18h00salle des fêtes de **La Ferrière**.

-le jeudi à 18h00 à la salle des fêtes de **Authon ou Monthodon**.

-la marche nordique le mercredi après-midi, horaire et lieu de rendez vous suivant les consignes envoyées par mail. Deux boucles différentes de 4km environ.

-la danse country (2 niveaux) le mardi à 14h30 à la salle des fêtes de **La Ferrière**.

-le swin golf activité en sommeil dans l'attente d'un terrain approprié.



-le tennis rebond

le lundi de 14h00 à 17h00 tennis de Vautourneux pour apprentissage ou perfectionnement.

le lundi de 14h00 à 17h00 tennis de Authon pour jeu libre après autorisation du responsable.

-le cyclotourisme en principe le mardi ou le jeudi, consignes envoyées par mail.

Contacts: 02 47 56 32 53 . godassesetbatons@hotmail.fr



Inscription annuelle tout compris 40€

(Assurance+licence+activités club)

Carte découverte pour 3 mois 20€ (Assurance+droits FFRS+activités club)



ÉDITION 2022

C'EST DE NOUVEAU DANS LA BOÎTE

RE TROUVEZ BIENTÔT le 2^e Budget participatif



Améliorer les terrains sportifs, offrir au collège de nouveaux espaces collectifs, développer les liens entre générations, mettre en valeur le patrimoine local... Tout devient possible si vous vous lancez dans cette aventure collective.



VOUS AVEZ DES IDEES ...

PROJET PARTICIPATIF : A VOUS DE JOUER !

Afin d'améliorer le quotidien dans votre commune, le département vous propose de créer une équipe pour monter un projet et s'il retient le plus de suffrages, il sera subventionné.

2 types de projet : jeunes citoyens et citoyens

Une réunion sera organisée le 26 Février à 10h00 pour les moins de 18 ans et à 14h00 pour les + de 18 ans à la salle des fêtes.

Si les projets ne sont pas retenus dans le cadre du projet participatif, peut-être pourront-ils l'être dans le cadre de projet communal...

Alors venez nombreux donner vos idées.



SPORT



CULTURE



NUMÉRIQUE



ENVIRONNEMENT



SOLIDARIT

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

1

L'enseignement
de défense
(classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement
à 16 ans en mairie
ou en ligne pour
certaines communes
(www.service-public.fr)

3

La Journée
Défense
et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé,
à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2022

LES CONSIGNES DE TRI DES EMBALLAGES ET PAPIERS ÉVOLUENT

DÉCOUVREZ TOUT CE QUE
VOUS POURREZ METTRE
DANS VOTRE BAC JAUNE

EN VRAC
DANS CE BAC

- # Inutile de laver
- # Bien les vider
- # Ne pas emballer

À ne mettre
qu'à partir
du 1^{er} janvier

OUI



NON



Appareils électriques et électroniques / Public / Travail.

Articles d'hygiène (savons, mousses, gels, mousses, mousses...)

Vêtements / Linge de maison / Draps / Serviettes / Serviettes

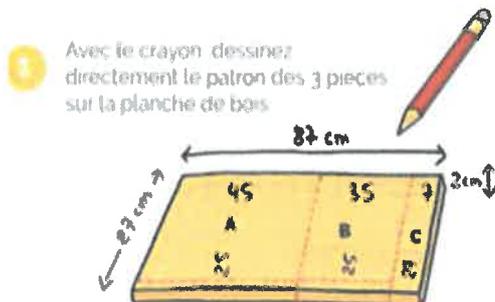
Bouteilles, pots et bocaux
de verre

Pour tous ces autres déchets, il existe une solution !
UN DOUTE ? UNE QUESTION ?



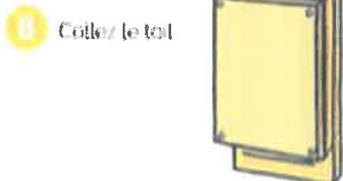
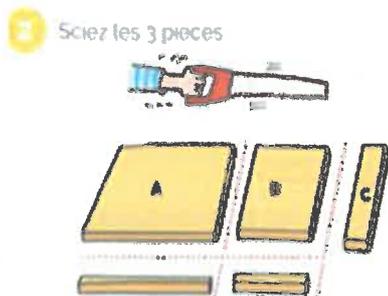
Abris pour Chauves-Souris

Les chauves-souris passent leur nuit l'été à chasser les insectes, alors que la journée, elles dorment ! Vous souhaitez leur proposer un reposoir journalier ?



Les 3 pièces

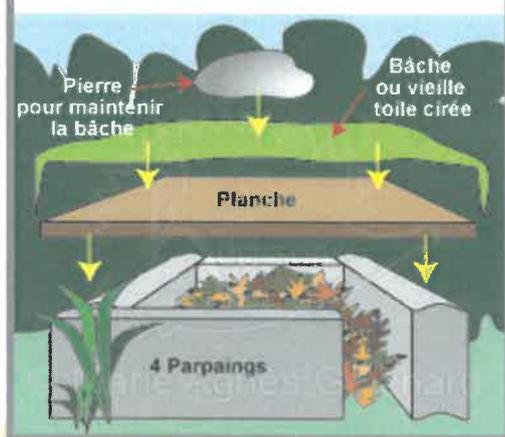
- Fond A : 45 cm X 25 cm
- Façade B : 35 cm X 25 cm
- Toit C : 27 cm X 7 cm



Le saviez-vous ?

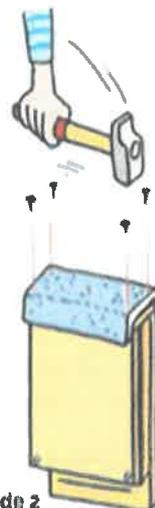
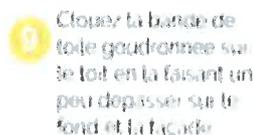
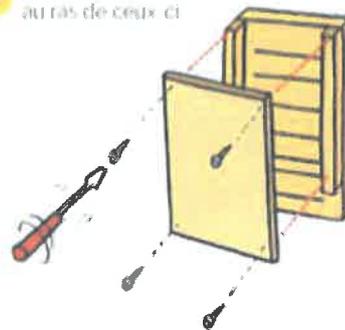
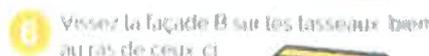
En hiver, la disparition des insectes conduit les chauves-souris à hiberner dans un lieu hors gel. Elles migrent alors de leur gîte d'été vers une cave, un arbre creux ou une grotte naturelle pour ralentir leurs fonctions vitales. Leur température baisse également. Les conditions de température et d'hygrométrie de leur lieu d'hiver sont propres à chaque espèce, mais globalement elles ont besoin d'une température positive et d'un taux d'humidité suffisamment haut pour éviter le dessèchement de leurs ailes.

Abris pour Hérissons



Matériel

- Une planche de bois naturel et non traité 27 cm X 87 cm, 2 cm d'épaisseur environ
- Un tasseau de section carrée de 3 cm et 70 cm de long
- Un crayon et une règle
- Une scie
- De la colle à bois
- Une bande de toile goudronnée de 27 cm X 15 cm
- Des vis et une visseuse
- Des clous et un marteau



A installer à une hauteur de 2 à 3 m, de préférence sur une façade chaude de la maison (Sud Ouest)